

# LE GENRE, UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT

**« La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune. »**

Marie Gouze, dite Olympe de Gouges,  
*Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, 1791*

Été 2005 : « Villes : le temps des femmes » ; automne 2006 : « Égalité femmes-hommes ». La publication rapprochée, par *Economie & Humanisme*, de ces deux dossiers est l'un des reflets de la poussée, en Europe et en France, d'un mouvement pour l'égalité effective – enfin ! – entre femmes et hommes. Vis-à-vis de ce mouvement planétaire, qui représente une étape essentielle dans l'humanisation du monde, la société française, avec des facteurs d'inertie insidieux, accuse un grand retard ; et, bien sûr, *Economie et Humanisme*, dans les priorités qu'elle se donne, les fonctionnements internes, les études, les publications qu'elle assume, est également relativement en retard. L'impulsion initiale de l'édition de ce dossier, venant de ce réseau chaleureux et compétent de « pensée militante » qu'est « Genre en action », rejoint et alimente l'engagement général de l'association contre les discriminations, notamment dans le monde du travail, et est, de ce fait, très bienvenue. L'équipe d'*Economie & Humanisme* a beaucoup appris au fil de la réalisation de ce document.

La perspective de cette publication à voix multiples – dans laquelle notamment des auteures d'ailleurs donnent à entendre leur conviction, leur analyse des situations d'inégalité et de discrimination, leur expérience (1) – est double. Il s'agit, bien entendu, de reconnaître pleinement la place que les femmes tiennent, à de multiples niveaux, dans la vie collective et le développement des sociétés ; il s'agit aussi, dans une optique d'exercice effectif de leurs droits humains fondamentaux, de souligner les obstacles qui freinent leur pleine participation à la vie collective (2) et les voies empruntées (ou à ouvrir) pour abattre ces obstacles.

Au-delà, le projet de ce dossier est de mettre en relief ce qu'une approche du vécu social et des dynamiques de développement avec le critère « genre » (3) peut avoir de constructif pour le devenir des sociétés, aussi bien dans les pays et les contextes sociaux identifiés comme « pauvres » que dans les pays affichés comme « riches ». Par sa diversité, le cercle des partenaires associés à l'élaboration et à la diffusion de ce dossier (4) manifeste cette universalité du défi de la construction de sociétés ouvertes à l'égalité et à la coopération entre femmes et hommes. Le refus ou l'ignorance du « genre » peuvent en fait, dans toutes les sociétés, être considérés comme des « indicateurs de mal-développement » (5).

(1) Indienne, sud-africaine, zambienne, brésilienne, albanaise, marocaine, burkinabé.

(2) C'est autour de ces obstacles et de l'inégalité femmes-hommes que s'est enracinée, dans l'histoire récente, la revendication d'une prise en compte du « genre ».

(3) « L'approche en termes de "rapports sociaux de sexe" traduit mieux que celle de "genre" la mise en scène d'un rapport de force social historiquement construit et une hiérarchisation entre les classes de sexe. Mais au terme de nombreux débats, le terme de "genre", employé au singulier, en ce qu'il rappelle que le féminin et le masculin forment système, s'est imposé. Fondée sur le constat de fortes inégalités sociales entre les sexes, cette distinction entre "sexe" (sexe biologique) et "genre" (sexe social) conteste l'idée d'une détermination biologique des différences psychologiques et sociales entre femmes et hommes. Elle a permis de pointer les inégalités de sexe dans différents domaines et de réaffirmer la construction sociale de la différence des sexes » (S. Frey et A. Rieu).

(4) ASTER-International, CCFD, CG 38 - Service droits des femmes, CIDSE, CNIDFF, CRESS-LESSOR, Entraide et Fraternité, Mairie de Paris, Région Île-de-France, Réseau Genre en Action.

(5) En écho, entre autres, à la prise en compte de certains paramètres tenant à l'égalité femmes-hommes dans l'évolution de l'IDH (PNUD).



Autrement dit, l'enjeu qui est porteur de ce dossier n'est pas seulement la promotion des femmes (de leur égalité vis-à-vis des droits, de leur place dans la société...), mais la qualité de la vie collective au bénéfice de tous. L'approche par le genre est en ce sens à la fois une exigence et un atout. Et la mixité et la parité ne sont pas tant des objectifs formels à atteindre que des leviers de développement à dynamiser, sur une base d'« égalité entre genres différents ».

Dans ces perspectives d'égalité des droits effectifs et de valorisation des complémentarités sans domination, ce sont avant tout les actes qui parlent. Le cheminement que propose la lecture de ce dossier est donc résolument inductif.

## Ce que le genre n'est pas...

L'approche genre focalise sur les interactions entre femmes et hommes. Mais est-ce que cela veut dire que la présence des deux est toujours exigée, pour tout, et partout ? Non, car le genre n'est pas...

...la parité (6). Sa mise en œuvre en France a montré que la parité ne va pas automatiquement de pair avec un travail sur les causes de la sous-représentation féminine. À travers une approche genre, en revanche, des actions sur les contraintes et les besoins spécifiques des femmes qui sont à l'origine de leur faible représentation sont systématiques. Imposer la parité par la voie législative peut être un outil temporaire, parmi d'autres, d'une « stratégie genre » qui va plus loin, en prévoyant aussi des mécanismes d'évaluation : quelles femmes ont pu « gagner » leur place grâce à la parité ? défendent-elles les intérêts spécifiques des femmes ? quelle est leur place et leur poids réel dans les assemblées ?

...la mixité (7). À terme, l'objectif de l'approche genre est bien entendu de réussir une mixité, voire une parité, qui permettra aux femmes de défendre leurs points de vue et de prendre part aux décisions de la même manière que les hommes. Pour l'atteindre, il est souvent nécessaire, au moins pour un certain temps, de travailler dans des groupes non-mixtes, en particulier s'il s'agit de sociétés où la ségrégation sexuelle est très forte. Aider ces femmes à échanger, à analyser leur situation de vie, à la remettre en question, tout en gagnant confiance en elles et en acquérant des compétences d'oratrice sont des préalables avant d'envisager une mixité qui dépasse la simple figuration des femmes.

**Elisabeth Hofmann**

*Coordinatrice du réseau Genre en Action*

(6) Chaque sexe étant alors représenté à la hauteur d'au moins 45 %.

(7) Chaque sexe représenté au moins minoritairement.

Après plusieurs textes de clarification sur ce que recouvre, dans sa nouveauté et sa radicalité, l'approche de la réalité sociétale par le genre (première partie du dossier), il invite en premier lieu à comprendre et à s'approprier la dynamique de prise en compte du genre en se mettant à l'écoute d'expériences relatées et analysées (seconde partie).

L'option retenue pour le choix de ces expériences est de présenter et analyser des situations dans lesquelles la démarche « genre » a



été délibérément adoptée (8). La finalité des articles enracinés dans de telles expériences est de faire comprendre les implications concrètes de l'approche « genre », d'en relever la fécondité, et de faire ressortir aussi les obstacles auxquels ces démarches se trouvent confrontées et les limites dont elles sont porteuses.

Dans une troisième partie, les articles du dossier mettent en évidence les points-clés d'une plus grande intégration des démarches « genre » aux différents pans de la vie collective. Ces points-clés renvoient aux (dé)régulations concrètes des sociétés (9), aux modes de vie des groupes sociaux et à l'éducation qu'ils font vivre, au registre du droit (lois, institutions...). À l'évidence, le domaine des représentations (sur les femmes, leurs rôles, les rapports femmes-hommes...), avec tous les facteurs de résistance qu'elles recèlent, est sous-jacent aux choix, actifs ou passifs, des institutions et organisations.

L'égalité à reconnaître, dans les faits, à la moitié du genre humain, et tout ce que les sociétés et les personnes peuvent en attendre pour leur développement appellent et légitiment la mobilisation de tous. L'approche « genre », attentive aux rapports sociaux de sexes et à leur transformation au nom de l'égalité des droits de toutes et tous, apporte à ce chantier un outillage indispensable (10).

**Vincent Berthet**

*Directeur de la revue*

(8) À rebours d'une pratique très courante partant prioritairement des problèmes posés (aux femmes en général) par le refus d'une égalité entre genres.

(9) Échanges mondiaux, vie et options des entreprises, des collectivités locales, place du politique et orientation des politiques.

(10) Outre les auteurs des articles, ont apporté un concours à la réalisation de ce dossier :

F. Loubat (Grenoble),

E. Maire (EH),

D. Mandrillon (CNIDFF),

M.-P. Martinet (Mairie de Paris),

N. Marzano (CCFD),

F. Nassif (OIF),

C. Pajot (Coord. Sud),

D. Poggi,

J.-P. Semblat (Aster),

M. Sessin (EH),

I. Vernay (Échirolles).

## LE GRAIN À MOUDRE DU GENRE

L'intégration du genre est une entreprise prenante et périlleuse. Parfois le doute s'installe en fin de journée. Je me sens alors comme Donna Quichotte, investie dans le combat contre les moulins à vent de l'inégalité.

Ce beau jeune homme ce matin qui m'a dit que c'est « poétique » d'utiliser le terme « hommes » pour parler de personnes des deux sexes a affaibli mon espoir dans la jeune génération.

Cette discussion en marge du repas de midi sur le projet d'estimer les coûts des violences conjugales pour la société m'a coupé l'appétit. Est-ce que la lutte contre ces violences n'est légitime que si elle est rentable ?

Et cet après-midi, la réaction à une demande de financement pour un colloque « genre et développement » critiquant le faible taux de participation d'hommes a été source d'une nouvelle frustration. Pensent-ils vraiment que nous avons refusé une foule d'experts masculins de la thématique ? Sont-ils aussi stricts concernant la présence des deux sexes dans des colloques sur d'autres thèmes ?

Quand je rentre du travail, mes filles m'attendent pour l'histoire avant le coucher. Ah oui, ce nouveau livre antisexiste (11) : le dragon enlève le prince, la princesse le poursuit à travers monts et vallées et le vainc par ruse pour libérer son prince ; mais ce dernier ne fait que critiquer son « look », suite à quoi elle le plaque tout simplement. Ca m'amuse beaucoup, jusqu'à ce que ma deuxième fonde en larmes : « que va faire la princesse sans son prince ? »

Et oui, du vent, il y en a autour du genre, à tous les niveaux et sur tous les plans, c'est certain. Et les moulins sont loin d'être imaginaires.

**Elisabeth Hofmann**

(11) *La princesse et le dragon* de **Robert Munsch**, illustré par Michael Martchenko, [www.talentshauts.fr](http://www.talentshauts.fr)